

L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES ENTREPRENEURS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Solutions financières régionales des intervenants



Décembre 2014

**SOLUTIONS FINANCIÈRES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
OFFERTES PAR LES DIFFÉRENTS ORGANISMES,
MINISTÈRES ET CENTRES DE RECHERCHE**



Dernière mise à jour effectuée en mai 2014.

SOLUTIONS FINANCIÈRES DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN OFFERTES PAR LES DIFFÉRENTS ORGANISMES, MINISTÈRES ET CENTRES DE RECHERCHE

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé	
Agriculture et agroalimentaire Canada	Programme Agri-marketing			☒	☒		Jusqu'à 50 000 \$ pour la commercialisation des produits. Jusqu'à 1 M \$ par projet pour mettre au point des normes et des systèmes de sécurité et d'assurance de la qualité.	Contribution non remboursable	Agriculture	
	Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles		☒	☒	☒		Maximum de 50 000 \$ pour l'achat de terres et la construction de bâtiments, 350 000 \$ pour tout autre objectif admissible.	Garantie de prêt remboursable	Agriculture	
	Programme de paiement anticipé		☒	☒	☒		Jusqu'à 50 % du prix moyen du bétail invendu et des récoltes entreposées. La limite des avances de fonds est de 400 000 \$.	Avance de fonds remboursable, première tranche de 100 000 \$ exempte d'intérêt, remboursement sur 18 mois.	Agriculture	
Banque de développement du Canada (BDC)	Prêt immobilier		☒	☒	☒	☒	Aucun minimum ou maximum	Amortissement maximal de 25 ans au total, moratoire initial sur le capital pouvant aller jusqu'à 2 ans, taux variant selon le risque du dossier.	Tous, sauf secteurs inadmissibles à BDC (bar, immobilier, résidentiel, spéculation).	
	Marge pour équipements			☒	☒		Aucun minimum ou maximum	Montant préautorisé disponible pour une durée de 12 mois, déboursement sur présentation de factures, moins de 100 000 \$: sur caution personnelle seulement, 1 % de frais initiaux couvrant les frais juridiques, amortissement pouvant aller jusqu'à 12 ans selon la durée de vie des équipements, aucune indemnité de remboursement par anticipation.	Tous, sauf secteurs inadmissibles à BDC (bar, immobilier, résidentiel, spéculation).	
	Prêt TIC		☒	☒	☒	☒	Aucun minimum ou maximum	Pour l'achat de tout équipement informatique, services de consultation en informatique, logiciel, etc. Amortissement de 4 ans, taux de base variable de la BDC (5 %) + 1 %.	Tous, sauf secteurs inadmissibles à BDC (bar, immobilier, résidentiel, spéculation).	
	Prêt Levier		☒	☒	☒	☒	Maximum de 250 000 \$ sur cautions personnelles seulement, jusqu'à 500 000 \$ avec hypothèque mobilière subordonnée.	Marge de crédit d'une banque à charte obligatoire, amortissement jusqu'à 7 ans, taux selon le risque du dossier, cautions personnelles des actionnaires, prêt pour supporter une croissance (fonds de roulement) ou pour projet sans garantie immobilière ou mobilière.	Tous, sauf secteurs inadmissibles à BDC (bar, immobilier, résidentiel, spéculation).	
	Prêt Équipements		☒	☒	☒		Aucun minimum ou maximum	Autorisation avec soumission, amortissement de 5 à 12 ans selon la durée de vie des équipements, taux selon le risque du dossier.	Tous, sauf secteurs inadmissibles à BDC (bar, immobilier, résidentiel, spéculation).	
	Prêt Marché en expansion				☒	☒		Aucun minimum ou maximum	Prêt sans garantie d'injection de fonds de roulement, pour supporter un développement de marché, 7 ans maximum, taux selon le risque, les sommes remboursées peuvent être reprêtées dans les 24 mois suivant l'autorisation, aucune indemnité de remboursement par anticipation.	Tous, sauf secteurs inadmissibles à BDC (bar, immobilier, résidentiel, spéculation).
	Financement subordonné				☒	☒	☒	500 000 \$ minimum	Lorsqu'il n'y a pas d'actifs corporels en garantie et que l'engagement dépasse les capacités en prêt levier.	Pour les secteurs à haute croissance et à potentiel.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Caisse de dépôt et de placement	Petite entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Besoins financiers de moins de 3 M \$	2 fonds sont proposés : 1) Fonds Capital de croissance PME (Desjardins Capital et Caisse de dépôt et de placement) pour les projets de croissance et de transfert : le fonds est géré par Desjardins Capital de risque principalement sous forme de prêts subordonnés; 2) La Caisse investit dans des fonds de capital de risque québécois ou étrangers qui financent les projets de démarrage d'entreprises prometteuses à leurs premières phases de développement.	Fonds 1 : secteurs variés; Fonds 2 : entreprises technologiques et notamment dans les secteurs des sciences de la vie, des technologies de l'information et des technologies propres.
	Moyenne entreprise - Projet de croissance, d'acquisition d'entreprise ou de transfert de propriété			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3 M \$ à 25 M \$	1) Investissement en capital-actions sous forme de capital-actions ordinaire, capital-actions privilégié, débetures participatives, débetures convertibles; 2) Financement sous forme de prêts : une créance au premier rang, prêts à haut rendement, crédits relais à court terme, prêts à termes, prêts subordonnés.	Secteurs variés
	Moyenne entreprise - Amélioration de la productivité des entreprises manufacturières			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		3 M \$ à 25 M \$	Fonds manufacturier québécois : cette offre comporte toujours un volet en équité qui se veut significatif mais minoritaire, laissant ainsi aux actionnaires actuels le contrôle de leur entreprise, et un soutien personnalisé (services personnalisés et professionnels).	Entreprises manufacturières dont les revenus sont entre 25 M \$ et 200 M \$.
	Moyenne entreprise - Partenariat caisse - Mouvement Desjardins			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Plus de 5 M \$	Perspective de long terme sous forme de prêt ou de capital-actions.	Secteurs variés, perspective de haut rendement et de forte rentabilité.
	Moyenne entreprise - Projet à l'international			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2 partenariats : 1) AXA Private Equity; 2) Banque HSBC Canada (projets de plus de 10 M \$).	Financement personnalisé	Secteurs variés
	Grande entreprise - Projet de croissance, d'acquisition d'entreprise ou de transfert de propriété			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 25 M \$	Investissements en capital-actions : capitaux propres, quasi-capitaux propres ou débetures participatives ou convertibles. Financement sous forme de prêts : solutions de crédit aux entreprises comprenant des créances de rang inférieur, des prêts à terme garantis, des débetures ou des prêts mezzanines.	Secteur variés
	Grande entreprise - Projet d'infrastructure			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Projets de plus de 100 M \$	N/A	N/A
	Grande entreprise - Projet à l'international			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		N/A	2 partenariats : 1) AXA Private Equity; 2) Banque HSBC Canada.	Secteurs variés
	Entreprise cotée en bourse - Projet de croissance, d'acquisition d'entreprise ou de transfert de propriété			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	Véhicules publics (capital-actions, obligations publiques d'entreprise), véhicules privés, investissements privés (capital-actions, capitaux propres, quasi-capitaux propres ou débetures participatives ou convertibles), financement sous forme de prêts (solutions de crédit aux entreprises comprenant des créances de rang inférieur, des prêts à terme garantis, des débetures ou des prêts mezzanines).	Secteurs variés (entreprises à petite capitalisation, moins de 500 M \$).
	Entreprise cotée en bourse - Projet à l'international			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2 partenariats : 1) AXA Private Equity; 2) Banque HSBC Canada (projets de plus de 10 M \$).	Financement personnalisé	Secteurs variés

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé	
Caisse de dépôt et de placement (suite)	Projet immobilier - OTÉRA CAPITAL						Prêts à terme (2 M \$ à 150 M \$) ou prêts à la construction (plus de 10 M \$).	Prêts commerciaux : 1) Prêts à terme (échéance de 3, 5 ou 10 ans); 2) Prêts à la construction (échéance variant entre 12 et 36 mois).	Entreprises commerciales (hôtels, restaurants, immeubles à bureaux, centres commerciaux, etc.).	
	Projet immobilier - Ivanhoé Cambridge						N/A	Investissement en fonds propres : filiale de Placement Québec qui se spécialise dans les immeubles à bureaux locaux et les centres commerciaux un peu partout dans le monde.	Entreprises commerciales (locatives).	
Capital Financière agricole	Fonds de capital de risque			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Projet allant de 500 000 \$ à 10 M \$.	L'investissement par entreprise se situe entre 200 000 \$ et 3 M \$. La participation financière prend la forme de capital-actions ou de débenture (prêt non garanti, convertible ou non, en capital-actions). L'horizon de placement est de 5 à 10 ans. Règle générale, des frais de 2 % de la valeur de l'investissement sont appliqués.	Transformation agroalimentaire, produits et services en amont ou en aval du secteur agricole, nutraceutiques, aliments fonctionnels, biotechnologies et production agricole.	
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC)	Programme de développement technologique		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		7 500 \$ par projet	Subvention qui couvre 50 % du salaire d'un finissant ou d'un jeune diplômé pour aider la PME à développer des projets technologiques.	Aluminium, secteurs variés	
	Bourse au démarrage		<input checked="" type="checkbox"/>				1 ^{er} prix : 5 000 \$; 2 ^e prix : 2 000 \$; 3 ^e prix : 1 000 \$	S'adresse uniquement aux étudiants universitaires qui désirent se lancer en affaires. L'entreprise doit démarrer au cours de l'année.	Secteurs variés	
	Bourse Idée d'affaires	<input checked="" type="checkbox"/>					Catégorie universitaire : 1 ^{er} prix : 750 \$; 2 ^e prix : 250 \$; Catégorie collégiale : prix de 250 \$.	S'adresse uniquement aux étudiants collégiaux et universitaires.	Secteurs variés	
Centre local de développement (CLD)	Fonds local d'investissement (FLI)*		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les montants maximaux varient entre 4 000 \$ et 100 000 \$ selon le CLD. Pour le volet Relève, les montants varient entre 8 000 \$ et 25 000 \$/entrepreneur ou d'environ 4 000 \$ à 60 000 \$/groupe d'entrepreneurs.	Prêt, prêt participatif, de débenture ou de participation au capital-actions (varie selon les CLD). Pour le volet Relève, prêt avec moratoire sur le capital pour la première année (pas d'intérêt sur 5 ans).	Secteurs variés	
	Jeunes promoteurs (JP)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	10 000 \$ maximum*	Contribution non remboursable, montant variable selon le CLD.	Secteurs variés, clientèle de 18 à 35 ans.	
	Économie sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		10 000 \$ maximum	Contribution non remboursable	Économie sociale	
	Fonds gérés	Cliquez ici pour voir toutes les solutions disponibles.		Les fonds gérés sont des fonds provenant d'autres organismes pour lesquels les CLD font la gestion et l'attribution des fonds.						
	Fonds spécialisés locaux	Cliquez ici pour voir toutes les solutions disponibles.		Les fonds spécialisés locaux sont diverses solutions financières adaptées aux réalités locales selon les enjeux des différents CLD de la région.						
* Montants et modalités variables selon le CLD.										

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)	Programme de soutien		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		20 % à 25 % des dépenses admissibles	Prêt sans intérêt conditionnel à l'exploitation et la commercialisation, remboursement souple et personnalisé. Aide financière destinée à 5 axes d'intervention : 1) Le développement de l'équipement et de la technologie relatifs à l'aluminium et à la mise en œuvre de la nouvelle technologie au niveau des PME; 2) La formation et le perfectionnement des différentes catégories de personnel de l'industrie de l'aluminium; 3) La promotion de l'aluminium et le développement de nouvelles possibilités d'utilisation; 4) Les impacts de l'industrie de l'aluminium sur l'environnement des régions; 5) La productivité et l'ergonomie dans le secteur de l'aluminium.	Aluminium (membre du CQRDA)
Commission canadienne du lait	Fonds d'investissement partagé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		150 000 \$ maximum	Subvention pour créer des produits nouveaux ou améliorés qui sont faits avec du lait. Montant maximal de 25 000 \$ pouvant être affecté à des services-conseils. Les petites entreprises sont admissibles à un remboursement pouvant atteindre 100 % pour la première tranche de 10 000 \$.	Agriculture
Commission municipale du Québec	Exemption de taxes foncières	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			OBNL
Condition féminine Canada	Programme de promotion de la femme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le Programme finance des projets d'une durée d'au plus 36 mois qui visent à éliminer les obstacles à la participation des femmes et à l'égalité des sexes dans la société canadienne.	
Conseil des arts de Saguenay	Programme de soutien financier au fonctionnement pour les organismes artistiques professionnels, en création, production et diffusion spécialisée							Tout organisme sollicitant une aide financière du Conseil des arts de Saguenay doit répondre aux exigences suivantes : créer, produire et diffuser à Saguenay des activités artistiques professionnelles, avoir son siège social à Saguenay, avoir un statut légal d'organisme sans but lucratif, être reconnu par ses pairs, regrouper et/ou diffuser des artistes professionnels, compter au minimum 3 années d'opération consécutives à Saguenay.	Organismes artistiques professionnels (OBNL).
	Programme de soutien aux projets spéciaux - volet Projets artistiques issus des milieux culturels et communautaires						Ne peut excéder 75 % du coût total, contribution maximale de 8 000 \$.	Dépenses admissibles : les versements de cachets et de droits aux artistes, les honoraires des contractuels liés à la réalisation du projet, les frais généraux de réalisation du projet, les frais de transport et les frais de conception et de production relatifs aux outils de promotion.	
	Programme de soutien aux projets spéciaux - volet Projets artistiques issus d'un maillage art et affaires						Ne peut excéder 75 % du coût total, contribution maximale de 8 000 \$.	Visé à encourager, dans le milieu des affaires, des collaborations originales et inusitées pour la réalisation d'activités ponctuelles impliquant des artistes professionnels.	Sociétés et entreprises privées.
	Programme de soutien aux projets spéciaux - volet Rayonnement des artistes et des organismes professionnels						Ne peut excéder 75 % du coût total, contribution maximale de 12 000 \$.	Pour la mise en chantier de projets visant la promotion des artistes professionnels impliqués.	Organismes artistiques professionnels de Saguenay.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Conseil des arts de Saguenay (suite)	Programme de soutien aux projets spéciaux - volet Mentorat et soutien à la relève						Ne peut excéder 75 % du coût total, contribution maximale de 8 000 \$.	Visé à encourager toute initiative favorisant des collaborations étroites et directes entre les artistes professionnels et ceux issus de la relève.	Organismes artistiques professionnels de Saguenay.
	Atelier / Studio Saguenay-Montréal						10 000 \$	Permet d'assumer les frais suivants : hébergement à Montréal, déplacement Saguenay-Montréal-Saguenay, matériaux et fournitures de production, assistance technique spécialisée et honoraires professionnels.	Artistes professionnels de Saguenay.
	Bourse de recherche - Création pour les artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay							Visé l'accomplissement d'un programme de travail ou d'un projet de perfectionnement structurant pour leur art, leur discipline ou le rayonnement du milieu artistique de la MRC du Fjord-du-Saguenay.	Oeuvrer sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
Conseil des arts et des lettres du Québec	Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels						Maximum de 10 000 \$ pour un artiste ou un écrivain, maximum de 15 000 \$ pour un collectif. Le montant accordé ne peut représenter plus de 75 % du coût total du projet.	Les projets soumis impliquent formellement des initiatives de partenariat en lien avec la communauté du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou des intervenants de la région, visant à faire connaître et à promouvoir les oeuvres des artistes et des écrivains professionnels de la région. Ils doivent répondre à au moins un des objectifs spécifiques suivants : 1) Soutenir les initiatives et les projets artistiques qui mettent en perspective l'affirmation d'une identité saguenéenne ou jeannoise ou autochtone; 2) Soutenir des démarches de création et ou de diffusion d'artistes et d'écrivains de la jeune relève; 3) Contribuer au développement artistique, à l'essor et à la diffusion des artistes et écrivains autochtones.	Sont admissibles les artistes et les écrivains professionnels ainsi que les collectifs d'artistes ou d'écrivains professionnels de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean oeuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, chanson, conte, danse, littérature, métiers d'art, musique, recherche architecturale et théâtre.
	Soutien aux organismes professionnels du domaine des arts et des lettres du Saguenay-Lac-Saint-Jean						Le montant maximal accordé à un organisme ne peut excéder 10 000 \$ par inscription. Ce montant, incluant les autres subventions gouvernementales s'il y a lieu, ne pourra représenter plus de 80 % du coût total admissible du projet.	Les projets soumis doivent répondre au moins à l'un des objectifs suivants : 1) Soutenir la réalisation de projets de création ou de diffusion qui favorisent l'émergence de la relève artistique professionnelle, notamment par des activités de mentorat auprès d'artistes et d'écrivains de la jeune relève; 2) Soutenir le développement de projets artistiques ou littéraires développés en partenariat avec la communauté ou le milieu des affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean; 3) Favoriser le rayonnement des productions artistiques professionnelles saguenéennes, jeannoises et autochtones sur le territoire et à l'extérieur.	Sont admissibles les organismes artistiques professionnels sans but lucratif du Saguenay-Lac-Saint-Jean oeuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, chanson, conte, danse, métiers d'art, musique, recherche architecturale et théâtre.
Conseil national de recherches Canada (CNRC)	Programme d'aide à la recherche industrielle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	Services-conseils techniques et commerciaux en plus de contributions financières non remboursables. Pour être admissible, l'entreprise doit avoir moins de 500 employés.	Secteurs variés
	Programme emploi jeunesse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	Contribution financière pour couvrir une partie d'un diplômé de niveau postsecondaire pour aider à faire des recherches sur de nouvelles technologies, à les mettre au point et à les commercialiser. La durée du stage doit être entre 6 et 12 mois.	Secteurs variés

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Développement économique Canada (DEC)	Création ou démarrage		<input checked="" type="checkbox"/>				15 000 \$ minimum	Contribution remboursable sur 7 ans (sans intérêt et moratoire de 2 ans sur les paiements), 50 % des dépenses admissibles au coût de projet.	Tous, sauf vente au détail.
	Relève					<input checked="" type="checkbox"/>	15 000 \$ minimum	Contribution remboursable sur 7 ans (sans intérêt et moratoire de 2 ans sur les paiements), 50 % des dépenses admissibles au coût de projet.	Tous, sauf vente au détail.
	Amélioration de la productivité			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		15 000 \$ minimum	Contribution remboursable sur 7 ans (sans intérêt et moratoire de 2 ans sur les paiements), 50 % des dépenses admissibles au coût de projet.	Manufacturier, touristique ou de services à valeur ajoutée, regroupements ou associations sectorielles d'entreprises.
	Innovation, technologie			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		15 000 \$ minimum	Contribution remboursable sur 7 ans (sans intérêt et moratoire de 2 ans sur les paiements), 50 % des dépenses admissibles au coût de projet.	Tous, sauf vente au détail, regroupements d'entreprises.
	Commercialisation et exportation			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		15 000 \$ minimum	Contribution remboursable sur 7 ans (sans intérêt et moratoire de 2 ans sur les paiements), 50 % des dépenses admissibles au coût de projet.	Tous, sauf vente au détail, regroupements d'entreprises.
Emploi-Québec	Jeune volontaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				N/A	Droit à une allocation, à un budget de fonctionnement pour les dépenses qui sont reliées au projet pour une période de 9 à 52 semaines. Doit accorder un minimum de 20 heures au projet.	Secteurs variés. Être âgé de 16 à 29 ans.
	Aide financière à l'embauche		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Variable selon le type d'entreprise.	Subvention salariale pour aider à intégrer une personne sur le marché du travail. La durée est de 30 semaines et peut aller jusqu'à 52 semaines pour les entreprises d'économie sociale. L'aide comprend d'autres particularités lorsqu'elle vise l'embauche d'une personne immigrante, de minorité visible ou handicapée.	Secteurs variés
	Soutien en gestion des ressources humaines		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Variable selon la situation financière de l'entreprise.	Subvention : 4 types de services sont visés par ce programme : 1) Diagnostic d'entreprise (maximum de 50 % des frais d'honoraires professionnels); 2) Comité de concertation; 3) Soutien en gestion des ressources humaines (maximum de 50 % des frais d'honoraires professionnels); 4) Accompagnement de gestion (en démarrage, peut aller jusqu'à 80 % des frais d'honoraires).	Secteurs variés
	Mise sur pied d'un service en ressources humaines			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		50 % des honoraires professionnels ou 50 % du salaire pour l'embauche d'une ressource pendant un an.	Subvention accordée pour développer le service de ressources : embauche, développement des compétences (formation) et respect des lois et règlements.	Secteurs variés
	Stabilisation de l'emploi			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		50 % du salaire de la personne stabilisée jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par emploi pour une période de 52 semaines.	Subvention octroyée pour prolonger l'emploi saisonnier par des projets de diversification de services ou de produits dans l'entreprise.	Entreprises saisonnières
	Soutien au travail autonome*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Varie selon les individus.	Subvention salariale pouvant atteindre 52 semaines pour démarrer une entreprise.	Secteurs variés
	Aménagement et réduction du temps de travail			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		50 % des dépenses admissibles occasionnées par la mise en œuvre du plan d'aménagement et de réduction du temps de travail.	S'adresse aux entreprises employant environ 80 personnes. Subvention pour aider à élaborer un plan d'aménagement et de réduction du temps de travail.	Secteurs variés

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Emploi-Québec (suite)	Mesure de formation de la main-d'œuvre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peut atteindre 50 % des coûts.	Aide technique ou financière afin de définir les besoins en formation, mettre un projet sur pied et évaluer son efficacité.	Secteurs variés
	Programme de développement de la main-d'œuvre			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	Critères variant selon les besoins de l'entreprise.	Secteurs variés
	* Solution financière offerte par les CLD de la région.								
Export Québec	Programme Exportation (PEX)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Pour les entreprises, 40 % des dépenses admissibles pour un montant maximal de 100 000 \$ par projet. Dans le cas d'embauche d'un spécialiste en affaires internationales, la somme peut atteindre 20 000 \$. Pour les OBNL, 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 500 000 \$ par année.	Subvention (non remboursable)	Secteurs variés, à l'exception des services personnels, des commerces de gros (sauf les centres de distribution à valeur ajoutée), les commerces de détail, l'hébergement et la restauration.
	Programme d'accord industriel (PAI)			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Légères différences entre les aides financières selon les diverses ententes entre les pays, mais l'aide financière est d'environ 1 200 \$ maximum par personne.	Subvention non remboursable. <u>Les activités pour lesquelles le programme ne s'applique pas sont :</u> 1) Recherche d'un distributeur commercial; 2) Prospection de clientèle commerciale; 3) Activités import-export; 4) Achat de machinerie industrielle, même si cela requiert l'acquisition de savoir-faire; 5) Stages de formation technique en entreprise, sauf s'il s'agit d'un transfert de technologie lié à un partenariat de nature industrielle tel que décrit ci-avant.	Secteurs variés
Exportation et développement Canada	Programme de garanties d'exportations		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	75 % du montant du prêt que l'institution bancaire accorde. Toutefois, il y a possibilité de bénéficier d'une quote-part de garantie accrue dans le cas de petits prêts ou d'investissements à l'extérieur du Canada. Maximum de 10 M \$.	Obtenir le financement dont vous avez besoin pour percer de nouveaux marchés, acheter de nouveaux équipements pour exécuter une nouvelle commande, soutenir vos investissements à l'étranger. Ce programme offre à votre institution financière la garantie que vos prêts et vos autres arrangements financiers seront remboursés.	Secteurs variés, exportateurs.
	Financement acheteur étranger		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Taux concurrentiels. Une commission d'encours peut être perçue.	Financement des clients : 1) Prêt directement à l'acheteur étranger; 2) Lignes de crédit; 3) Garanties bancaires avec l'institution bancaire de l'acheteur.	
	Financement d'actifs étrangers		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le financement est apporté généralement au moyen d'un prêt à terme garanti, structuré de l'une des 2 façons suivantes : 1) Un prêt est accordé directement à l'entreprise canadienne pour appuyer son investissement à l'étranger. Dans ce cas, la société affiliée à l'étranger est tenue de fournir un cautionnement assorti d'une garantie pour les prêts; 2) Un prêt est accordé directement à votre société affiliée à l'étranger, garanti par les actifs étrangers. Dans ce cas, la société mère canadienne doit offrir une garantie grevée d'un privilège de second rang sur les actifs canadiens.	Secteurs variés, exportateurs.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé	
Exportation et développement Canada (suite)	Financement aux fournisseurs		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EDC offre des taux concurrentiels établis en fonction des risques de crédit de votre client, de la durée du billet et des risques du marché.	Au moyen d'une convention d'achat de billets à ordre, EDC peut acheter des billets à ordre qui vous ont été émis par votre acheteur étranger relativement à la vente de produits et de services canadiens.	Secteurs variés, exportateurs.	
	Groupe du financement structuré et du financement de projets		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Répondre aux besoins de vos projets dans les domaines technique, environnemental, social ou documentaire.	Secteurs mondiaux de l'industrie extractive, de l'électricité, des services publics, de l'infrastructure et de l'industrie en général.	
	Financement sur le marché intérieur		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Offert aux sociétés canadiennes admissibles qui exercent leurs activités dans des secteurs de l'économie liés au commerce international sous forme de prêts directs, de prêts conjoints ou de garanties.	Secteurs de l'économie liés au commerce international dans lesquels EDC possède une expertise, comme les transports, l'exploitation minière, les ressources, l'industrie légère et les technologies de l'information.	
	Marge pour garanties de cautionnement bancaire				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Couvre toutes les lettres de garantie à un taux prédéterminé.	Dépôt de cautionnement dans le cadre de contrats internationaux.	Secteurs variés, exportateurs.
	Garantie de facilité de change							Protection du fournisseur de services de change en cas de non-règlement, contrat de change d'une durée maximale de 3 ans.	Secteurs variés, exportateurs.	
	Assurance cautionnement							Une société de cautionnement est en mesure d'émettre un cautionnement de contrat ou d'exécution en votre nom. Couvre les pertes subies par la société de cautionnement en cas d'appel de la garantie par un client.	Secteurs variés, exportateurs.	
Fédération des chambres de commerce du Québec	Prêt à entreprendre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			1 entrepreneur : jusqu'à 30 000 \$; plus d'un entrepreneur : jusqu'à 90 000 \$.	Prêt d'honneur par employeur, sans intérêt ni garantie, mentorat, remboursable dans un délai de 5 ans. Le financement du fonds devra générer un effet de levier financier d'au moins 5 fois les autres sources de financement, moratoire de 3 ans sur le capital.	Secteurs variés	
Femmessor	Aides financières		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	25 000 \$ maximum	Prêt conventionnel et garantie de prêt. Maximum de 5 ans. Taux d'intérêt : taux préférentiel en vigueur majoré selon le risque.	Tous	
Financière agricole du Québec (FADQ)	Financement agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 M \$ maximum	Prêt garanti par La Financière et protection contre les hausses d'intérêt, réduction entre 0,3 et 0,6 % sur les intérêts.	Agriculture	
	Financement forestier		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	750 000 \$ maximum	Prêt garanti sur 7 ans maximum, escompte entre 0,3 et 0,6 % sur les intérêts.	Agriculture	
	Relève agricole		<input checked="" type="checkbox"/>				50 000 \$ maximum	Contribution non remboursable pour l'achat d'équipements ou la réfection d'immobilisations. Peut avoir accès au financement pour la relève : prêt subordonné, capital-actions, location-achat de terres.	Agriculture	
	Projet de transformation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		200 000 \$ minimum, 2 M \$ maximum	En capital-actions ou parts de société en commandite; en débenture convertible; en débenture.	Agriculture	
	Appui à la diversification		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		10 000 \$ maximum	Remboursement d'intérêts sur un capital d'au moins 130 000 \$ sur une période de 3 ans.	Agriculture	

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Financière agricole du Québec (FADQ) (suite)	Appui à l'amélioration foncière		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		10 000 \$ maximum	Remboursement d'intérêts sur un capital d'au moins 130 000 \$ sur une période de 3 ans.	Agriculture
	Agri-investissement		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Jusqu'à concurrence de 22 500 \$ par année.	Mise de côté d'économies de la part du propriétaire pour se protéger d'une baisse de profits, contrepartie du gouvernement, dépôts annuels en fonction d'un pourcentage des ventes nettes permises, dans les 90 jours suivant la date d'émission.	Agriculture
	Assurances		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Varie selon les récoltes ou les activités de l'entreprise.	Assurances	Agriculture
Financière des entreprises culturelles du Québec (FIDEC)	Crédit d'anticipation						5 M \$ maximum par projet	Il s'agit de l'émission d'une garantie bancaire évaluée en fonction du potentiel de vente du produit sur les marchés internationaux. Garantie pouvant atteindre 40 % de la structure financière, durée maximale de 36 mois, maximum de 30 % du capital engagé de la FIDEC pour une même société.	Productions cinématographiques et télévisuelles.
	Investissement par projet						2 M \$ maximum par projet	Un investissement contre quote-part des profits générés par le projet et par l'exploitation des produits dérivés sur les marchés internationaux. Maximum de 10 % du capital engagé par la FIDEC pour une même société.	Arts d'interprétation pour des productions qui nécessitent des investissements majeurs et aux productions audiovisuelles et multimédias offrant des perspectives de rendement élevées (comédies musicales, arts du cirque, développement de carrières d'artistes, productions d'animation, productions IMAX).
	Acquisition de droits						2 M \$ maximum par projet	Maximum de 10 % du capital engagé par la FIDEC pour une même société.	Secteurs audiovisuel, du disque, du spectacle et du multimédia et s'applique également à toute occasion d'affaires émanant du secteur culturel.
	Investissement en équité, quasi-équité ou dette						2 M \$ maximum	Cet outil prend la forme d'une participation directe au capital-actions de l'entreprise à la demande du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC). Il peut aussi prendre la forme d'obligations ou de débetures convertibles ou non, garanties ou non. Investissement pouvant atteindre 50 % du capital-actions de la société.	Secteurs des arts d'interprétation, du livre, du disque, des métiers d'art, de l'audiovisuel et du multimédia.
FondAction (CSN)	Sur mesure		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	500 000 \$ à 10 M \$	Capital-actions, prêt non garanti, combinaison prêt et capital-actions, capital patient (5 à 8 ans).	Produit similaire au FRSTQ
	Organisme Filaction*		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moins de 500 000 \$	Prêt participatif, prêt garanti ou non garanti, acquisition d'obligations, débetures convertibles ou participatives.	Tout type d'entreprise, mais se spécialise dans l'économie sociale et le secteur culturel.
* Organisme indépendant du FondAction de la CSN.									

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	Fonds d'innovation Spin Master	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Jusqu'à 50 000 \$	Prêt, moratoire d'un an sur le capital, attribution d'un mentor, participation à des ateliers.	Secteurs variés
	Opération Entrepreneur du prince de Galles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Jusqu'à 45 000 \$	Prêt, moratoire d'un an sur le capital, attribution d'un mentor, investissement de 10 % du propriétaire.	Anciens militaires voulant se lancer en affaires.
	Programme de démarrage d'entreprise		<input checked="" type="checkbox"/>				Jusqu'à 45 000 \$	Ressources pour le démarrage visant à perfectionner le plan d'affaires, mentorat.	Secteurs variés, jeunes entrepreneurs (18 à 39 ans).
	Programme d'expansion			<input checked="" type="checkbox"/>			Jusqu'à 30 000 \$	Prêt additionnel, accès à différentes ressources.	Secteurs variés, entreprises de 36 à 60 mois.
	Programme pour les nouveaux arrivants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Jusqu'à 45 000 \$	Ressources pour le démarrage visant à perfectionner le plan d'affaires, mentorat.	Secteurs variés, jeunes entrepreneurs (18 à 39 ans).
Fonds afro-entrepreneurs	Prêt		<input checked="" type="checkbox"/>				Entre 5 000 \$ et 25 000 \$	Ce fonds permet de financer des équipements ainsi que les besoins de trésorerie et de fonds de roulement.	
Fonds de solidarité FTQ	Fonds local de solidarité (SOLIDE)*		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		5 000 \$ à 100 000 \$	Prêt à terme, géré par les CLD.	Plusieurs produits : 1) Transfert d'entreprise (FTQ, CSN et Desjardins); 2) Prêt-équité (moratoire possible sur le remboursement de 3 à 5 ans); 3) Prêt marque de commerce (minimum de 2 M \$, débeture sur 8 ans maximum); 4) Solution compétitivité (2 à 10 M \$, débeture jusqu' à 7 ans maximum).
	Fonds régionaux			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	100 000 \$ à 3 M \$	Prêt à terme, capital-actions sur un horizon de 5 à 10 ans, capital patient.	
	Fonds de solidarité			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 2 M \$	Prêt à terme, capital-actions, débeture et équité.	
	Fonds de développement AP-60			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maximum de 200 000 \$ (catégorie 1 : touche directement au noyau de la technologie AP-60) et maximum de 800 000 \$ (catégorie 2 : touche les autres technologies présentes dans les alumineries).	Prêt sans garantie et sans intérêt, redevances.	Aluminium
	* Cette solution financière n'est pas disponible au CLD Lac-Saint-Jean Est ni au CLD Domaine-du-Roy.								
Fonds d'entraide communautaire (FEC)	Financement Crédit communautaire		<input checked="" type="checkbox"/>				5 000 \$ maximum	Prêt d'honneur, modalités de remboursement souples.	Secteurs variés

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC)	Prêt équité		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le FICC peut investir jusqu'à 2 M \$ dans une même entreprise, dont 1,5 M \$ lors de la première ronde. Le minimum d'investissement dans une entreprise à capital-actions est de 250 000 \$ et de 150 000 \$ dans une entreprise d'économie sociale.	Dettes non garanties portant intérêt à un taux établi en fonction du risque du dossier. Une prime de participation à la plus-value associée à la croissance de l'entreprise qui peut prendre diverses formes : option d'achat d'actions ou bons de souscription, redevances sur les ventes ou sur les bénéfices sous forme de pourcentage ou forfaitaires déterminés d'avance, toute autre forme de bonification adaptée à la structure financière de l'entreprise. La durée du prêt est de 8 ans maximum. Les intérêts sont payables le premier jour du mois et exigibles le premier mois suivant le déboursement. Le paiement des intérêts ainsi que le remboursement du capital se font par prélèvements pré-autorisés.	Entreprises culturelles à capital-actions et aux entreprises culturelles d'économie sociale (OBNL et coopératives).
	Capital-actions							Distribué par le FIDEC.	
Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)	Prêt subordonné		<input checked="" type="checkbox"/>				50 000 \$ à 250 000 \$	Moratoire de capital et d'intérêt possible pour une durée maximale de 3 ans, mise de fonds de l'entreprise au moins équivalente, amortissement maximal des prêts de 15 ans.	Entreprises agricoles
	Location de terre		<input checked="" type="checkbox"/>				100 000 \$ minimum	Location d'une durée maximale de 15 ans.	Entreprises agricoles
Fonds mosaïque	Prêt aux gens d'affaires des communautés culturelles du Québec		<input checked="" type="checkbox"/>				5 000 \$ à 25 000 \$, peut dans certains cas être complété jusqu'à 75 000 \$ grâce à des ententes avec différents partenaires financiers.	Sous forme d'un prêt ou d'une garantie de prêt.	Secteurs variés, entreprises de moins de 5 ans.
Investissement Québec (IQ)	Financement UNIQ		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	50 000 \$ minimum	Prêt, garantie de prêt et quasi-équité. Spécialisé dans l'amélioration des procédés et techniques pour améliorer le développement durable.	Tous, sauf vente au détail, immobilier, finances et assurances, services aux particuliers (touristique admissible).
	Immigrants investisseurs		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		40 000 \$ minimum	Contribution non remboursable pour favoriser l'investissement étranger.	
	Financement IMPLIQ		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		25 000 \$ minimum		Économie sociale
	ESSOR*		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Projet d'immobilisations dont les dépenses sont de plus de 250 000 \$.	Prêt, garantie de prêt et prêt sans intérêt.	
	Écologique		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			50 000 \$ minimum	Prêt, garantie de prêt et quasi-équité. Spécialisé dans l'amélioration des procédés et techniques pour améliorer le développement durable.	Environnement, manufacturier, énergétique, gestion des déchets.
	PADAT (offert par Tourisme Québec)			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		150 000 \$ à 2 M \$	Garantie de prêt, 20 ans maximum, 20 % de sources privées.	Touristique
	Financement de crédits d'impôt		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Maximum de 50 000 \$ pour RSDE et 20 000 \$ pour les autres crédits.	Prêt et garantie de prêt sur 75 % des crédits d'impôt remboursables pour un exercice financier.	Secteurs manufacturier et des TIC.
	FIER Région ¹		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maximum de 750 000 \$, pouvant aller jusqu'à 1 M \$ pour les fonds FIER Région supérieurs à 15 M \$.	Capitaux propres (équité et quasi-équité). Le gouvernement renonce au rendement pendant 5 ans.	
FIER Soutien ¹		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	250 000 \$ maximum	Capitaux propres (équité et quasi-équité). Le gouvernement renonce au rendement pendant 5 ans.		

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Investissement Québec (IQ) (suite)	FIER Partenaires, s.e.c. ²		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Fonds sectoriel de développement, fonds de prédémarrage pour les entreprises technologiques et projets structurants.	Créneau d'excellence, technologie (prédémarrage).
	Mesures fiscales		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Pourcentage admissible	Vallée de l'aluminium, intégration des TI dans une entreprise manufacturière, etc.	Aluminium, TIC, manufacturier, biotechnologique, pharmaceutique.
	* Solution financière offerte par le MFEQ en collaboration avec IQ. 1. Fonds en désinvestissement 2. Fonds peu présent en région								
Les Offices jeunesse internationaux du Québec	Projets pour les jeunes entrepreneurs						65 % du coût du transport international jusqu'à un montant maximum établi en fonction de la zone géographique dans laquelle le projet a lieu.	Tous les projets acceptés font l'objet de conditions de financement touchant les assurances et le transport international des participants. Ce mode de financement tient compte de la destination et de la durée du projet à l'étranger. Il participe également à l'harmonisation des prestations des 4 Offices regroupés au sein de LOJIQ.	Jeunes entrepreneurs
	Bourses ponctuelles pour les jeunes entrepreneurs						1 000 \$ à 2 000 \$	En fonction notamment du territoire, du coût du transport international et du coût de l'inscription à l'évènement d'affaires.	Jeunes entrepreneurs
Ministère de la Culture et des Communications	Aide au fonctionnement pour les diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière totale ne peut dépasser 75 % des coûts de fonctionnement directement imputables à l'accomplissement de la mission et à la réalisation du plan d'action du demandeur. La subvention minimale pouvant être accordée est de 16 000 \$.	L'aide est destinée aux diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène dont la mission principale est de diffuser des spectacles professionnels pluridisciplinaires en arts de la scène, qui sont en activité de façon régulière depuis au moins 2 années financières complètes au moment du dépôt de leur demande de subvention, qui assument le risque financier de la programmation pluridisciplinaire en arts de la scène présentée (les spectacles professionnels composant cette dernière doivent produire des revenus de guichet ou d'abonnement et être achetés en majorité par le demandeur), qui ont reçu une aide récurrente au fonctionnement du Ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande, qui remplissent certaines exigences pouvant varier selon la catégorie visée.	OBNL
	Aide au fonctionnement pour les médias communautaires						1) Montants de base : médias en ligne (4 000 \$), médias imprimés (6 000 \$), télévisions conventionnelles (22 500 \$), radios hertziennes (établi selon le marché dans lequel le média évolue) : micromarché et marché urbanisé (60 000 \$), marché régional avec débordement (54 497 \$), marché régional sans débordement (39 665 \$). 2) Montant établi en fonction du volume de production et des caractéristiques propres aux moyens de diffusion utilisés par le média.	L'aide au fonctionnement est destinée aux organismes qui détiennent une charte autonome démontrant que leur fonction principale est de publier et de diffuser un journal ou un site Internet d'information ou encore d'exploiter une station de radio ou de télévision, qui produisent et diffusent, par l'entremise de la presse écrite, d'Internet, de la radio ou de la télévision, de l'information locale et régionale reflétant la vie politique, sociale, culturelle et économique de leur collectivité, qui répondent aux critères permettant d'identifier les organismes d'action communautaire.	OBNL

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de la Culture et des Communications (suite)	Aide au fonctionnement pour les radios autochtones locales			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Subvention maximale de 10 000 \$, ne peut dépasser 50 % du budget de fonctionnement annuel courant.	L'aide est destinée aux radios autochtones locales, premier service local d'information et de communication, ou à leurs mandataires, les conseils de bande et les corporations municipales, qui sont en ondes au moment du dépôt de la demande, dont le budget prévoit des revenus annuels inférieurs à 90 000 \$ (contributions du ministère et des programmes d'aide à l'emploi non comprises), qui produisent et s'engagent à produire au moins 12 heures par semaine d'émissions consacrées à l'information locale et culturelle, qui diffusent leur programmation principalement dans la ou les langues de leur communauté.	OBNL
	Aide au fonctionnement pour les organismes de formation spécialisée (préparatoire ou de loisir) en arts			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière totale est définie selon les coûts de fonctionnement directement imputables à l'accomplissement de la mission et à la réalisation du plan d'action du demandeur. La proportion ne peut dépasser 35 % dans le cas des écoles de formation artistique spécialisée et des camps artistiques et 50 % dans le cas des ensembles musicaux de jeunes.	L'aide est destinée aux organismes de formation spécialisée (préparatoire ou de loisir) en arts qui appartiennent soit à la catégorie <i>Écoles de formation spécialisée en arts (préparatoire ou de loisir)</i> , soit à celle <i>Camps artistiques</i> , soit à celle <i>Ensembles musicaux de jeunes (maîtrises et orchestres symphoniques ou à cordes)</i> , qui sont en activité depuis un minimum de 2 ans, qui ont reçu une aide récurrente au fonctionnement du ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande, qui remplissent certaines conditions pouvant varier selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.	OBNL
	Aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière totale est définie selon les coûts de fonctionnement directement imputables à l'accomplissement de la mission et à la réalisation du plan d'action du demandeur. La proportion ne peut dépasser : 70 % dans le cas des écoles de formation supérieure en arts, 50 % dans le cas des camps artistiques de formation supérieure.	L'aide est destinée aux organismes de formation supérieure en arts qui appartiennent soit à la catégorie <i>Écoles de formation supérieure en arts</i> , soit à celle <i>Camps artistiques de formation supérieure</i> , qui sont en activité depuis au moins 2 ans, qui ont reçu une aide récurrente au fonctionnement du ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande, qui remplissent certaines conditions pouvant varier selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.	OBNL
	Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière totale en provenance du ministère, toutes sources confondues, ne peut dépasser 75 % des coûts de fonctionnement directement imputables à l'accomplissement de la mission et à la réalisation du plan d'action du demandeur.	L'aide est destinée aux organismes de regroupement qui appartiennent à l'une des catégories suivantes : organismes de regroupement de portée nationale, organismes de regroupement de portée interrégionale, conseils régionaux de la culture.	OBNL

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de la Culture et des Communications (suite)	Aide au fonctionnement pour les organismes en patrimoine de portée nationale			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière totale ne peut dépasser 50 % des coûts de fonctionnement directement imputables à l'accomplissement de la mission et à la réalisation du plan d'action du demandeur.	L'aide est destinée aux organismes en patrimoine de portée nationale dont l'activité principale porte sur la gestion, la protection, la conservation, la diffusion ou la promotion du patrimoine à l'échelle du Québec, dont les activités sont destinées à la population en général, dont l'action concerne soit un ou plusieurs champs patrimoniaux (architectural et paysager, archéologique, ethnologique, archivistique, historique et généalogique, artistique), soit des patrimoines thématiques (industriel, religieux, immatériel, autochtone, etc.), qui disposent de l'expertise et des infrastructures ou qui ont conclu les ententes nécessaires pour accomplir adéquatement leur mission, qui ont reçu une aide récurrente au fonctionnement du ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande.	OBNL
	Aide au fonctionnement pour les organismes nationaux de la jeune relève amateur et du loisir culturel			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		100 %	L'aide est destinée aux organismes membres du Conseil québécois du loisir (CQL) qui appartiennent soit à la catégorie <i>Organisme national de la jeune relève amateur</i> , soit à celle <i>Association ou fédération nationale de loisir du secteur culturel</i> , qui sont en activité depuis au moins 2 ans, qui disposent, d'après les états financiers des 3 dernières années, de revenus autonomes équivalant en moyenne à au moins 35 % de leurs revenus totaux (ces revenus autonomes peuvent inclure la contribution des bénévoles à l'organisme), qui ont reçu une aide récurrente au fonctionnement du ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande, qui remplissent certaines conditions pouvant varier selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.	OBNL
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	Programme d'appui à la commercialisation des aliments québécois		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière peut atteindre 70 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 50 000 \$ par projet et par année financière.	Subvention octroyée pour 3 volets : 1) Commercialisation dans les réseaux de distribution; 2) Activités de réseautage et d'information visant à faire connaître et adapter l'offre alimentaire québécoise; 3) Amélioration des connaissances sur le marché, développement de stratégies de commercialisation et organisation d'activités de formation.	Les associations, les organismes à but non lucratif, les coopératives, les institutions publiques et parapubliques ainsi que les regroupements d'achats dans le secteur institutionnel. Secteur agroalimentaire.
	Programme d'appui à la normalisation des abattoirs québécois		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide, pouvant aller jusqu'à 10 000 \$, équivaut à 90 % des dépenses admissibles pour les volets 1 et 2 et à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 200 000 \$, pour le volet 3.	Contribution gouvernementale non remboursable pour 3 volets d'intervention : 1) Audit technique de la mise aux normes; 2) Conformité environnementale; 3) Immobilisations requises pour la mise aux normes et la conformité environnementale.	Abattoir
	Appui au bien-être animal à l'abattage		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'aide financière (contribution non remboursable) consentie peut atteindre 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par entreprise.	Contribution gouvernementale non remboursable pour de l'équipement ou la modification des installations.	Abattoir

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (suite)	Appui au développement des appellations réservées et des termes valorisants (PADARTV)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Varie selon les volets des différentes mesures.	3 mesures subventionnées, soit : 1) Perfectionnement des connaissances; 2) Démarche de reconnaissance; 3) Appui à la gestion collective et à la commercialisation.	Regroupement d'entreprises, organisme ou centre de recherche dans le secteur de l'alimentation.
	Appui au secteur des alcools du terroir (PASAT)			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Varie selon la mesure présentée et les volets des différentes mesures.	Aide financière pour 3 mesures : 1) Amélioration de la qualité et optimisation des procédés de fabrication; 2) Promotion des alcools du terroir sur les marchés intérieurs; 3) Projets de recherche et transferts de connaissances; 4) Positionnement des alcools du terroir dans le réseau de la Société des alcools du Québec.	Entreprise, regroupement et association dans le domaine de l'agroalimentaire.
	Programme Innov'Action agroalimentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Varie selon les volets et les types de clientèles visées.	4 volets : 1) Recherche appliquée; 2) Innovation en production agricole; 3) Innovation de produits et de procédés en transformation alimentaire; 4) Réseautage et concertation.	Centre de recherche, association, regroupement d'entreprises et PME dans le secteur agroalimentaire.
	Programme Levier - Appui au développement de l'industrie de la transformation alimentaire		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Varie selon les volets des différentes mesures.	Aide financière pour 3 mesures : 1) Développement stratégique; 2) Systèmes qualité et mesure; 3) Partenariats d'affaires structurants.	Les associations, les organismes à but non lucratif, les coopératives dans le secteur agroalimentaire ainsi que les entreprises de production agricole ou aquacole.
	Programme Proximité		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Varie selon les volets des différentes mesures.	Aide financière pour 2 volets : 1) Appui au développement et à la consolidation de systèmes de mise en marché de proximité; 2) Appui aux initiatives favorisant une offre correspondant davantage aux choix des consommateurs.	Agroalimentaire (entreprises, regroupements, coopératives).
	Salubrité, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux						Varie selon les axes visés.	Les activités admissibles se retrouvent sous 3 axes : 1) Tenue d'activités de sensibilisation; 2) Recours aux services de conseillers, acquisition d'équipements et amélioration des installations; 3) Développement de matériel de sensibilisation et d'outils d'aide pour la mise en œuvre d'un système.	Agroalimentaire
	Appui au développement et au transfert de connaissances en agroenvironnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peut couvrir 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à 30 000 \$ pour les projets d'un an, 3 000 \$ pour les projets de sensibilisation et de formation, 60 000 \$ pour les projets de 2 ans.	Subvention pour les projets de transfert technologique et de développement liés à l'adoption de modes de production respectueux de l'environnement.	Agriculture
	Appui financier aux expositions agricoles						70 % des dépenses admissibles pour un total de 30 000 \$ par projet. Pour les concours agricoles, l'aide peut atteindre 40 % pour un montant maximal de 75 000 \$.	Subvention pour concrétiser un projet d'exposition agricole.	Agriculture

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (suite)	Soutien aux stratégies sectorielles de développement 2						Varie selon les axes.	Aide financière pour : 1) Conception d'un plan stratégique sectoriel; 2) Mise en œuvre d'un plan stratégique sectoriel; 3) Développement de chaînes de valeur; 4) Appui de la concertation sectorielle.	Associations, structures de concertation et regroupements d'entreprises dans le secteur agroalimentaire.
	Programme Innovamer						Maximum de 75 000 \$ pour un projet d'un an et 200 000 \$ pour un projet de 3 ans. Maximum de 18 000 \$ pour les projets admissibles reconnus comme étude.	2 volets : 1) Soutien aux projets sectoriels d'innovation; 2) Soutien aux initiatives de partenariat. La contribution peut représenter 100 % des dépenses admissibles pour des projets de recherche appliquée ou de développement expérimental, et 70 % des dépenses admissibles lorsqu'il s'agit de projets d'adaptation technologique.	
	Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région						Maximum de 50 000 \$ couvrant jusqu'à 70 % des dépenses.	Subvention	Entreprises ou regroupements d'entreprises agricoles ou agroalimentaires.
	Programme d'appui financier à la relève dans le secteur de la capture					<input checked="" type="checkbox"/>	20 % du coût total du projet jusqu'à concurrence de 25 000 \$.	Appui financier afin d'aider les jeunes pêcheurs au moment de l'achat d'une première entreprise de pêche.	Entreprises de pêche
	Prime-Vert							<u>Voir tous les volets.</u>	
	Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 10 000 \$.	Amélioration de la qualité, de la productivité et de la gestion des pâturages et des prairies, amélioration des conditions d'élevage et renforcement de l'efficacité et de la sécurité à l'occasion de la manipulation des animaux, amélioration du rendement du troupeau.	Entreprises d'élevage de veaux d'embouche dont les revenus agricoles bruts sont supérieurs à 25 000 \$ et inférieurs à 100 000 \$.
	Programme services-conseils		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jusqu'à 20 000 \$ avec une bonification possible de 10 000 \$.	Offrir des services-conseils diversifiés en vue d'assurer la compétitivité et la pérennité de l'entreprise.	Entreprises et regroupements d'entreprises agricoles et agroalimentaires.
	Programme de soutien aux essais de fertilisation				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maximum de 75 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 300 000 \$ par année.	Essais de fertilisation visant les cultures retenues et considérées comme prioritaires par le ministère. Ces essais permettront la révision des grilles de référence en fertilisation.	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Programme de soutien aux organismes communautaires							Comprend notamment les montants nécessaires à l'infrastructure de base (par exemple : local, administration, secrétariat, communications, équipements adaptés le cas échéant, etc.) et à l'accomplissement de la mission (notamment les salaires, l'organisation des services et des activités éducatives, la concertation, la représentation, la mobilisation et la vie associative, s'il y a lieu).	Organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE)*	Soutien aux entreprises technologiques en démarrage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				40 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 300 000 \$ (incubé) et 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un plafond de 40 000 \$ par entreprise.	Le taux d'aide peut atteindre 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un plafond de 300 000 \$ par entreprise pour une période maximale de 18 mois et, pour les entreprises incubées, le taux d'aide peut atteindre 80 % des dépenses admissibles jusqu'à un plafond de 40 000 \$ par entreprise sur une période maximale de 36 mois.	TIC
	Soutien à l'innovation technologique dans les entreprises			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Contribution non remboursable pouvant atteindre 40 % des dépenses admissibles pour un maximum de 400 000 \$.	Entreprise de 200 emplois et moins. Vise principalement les projets de développement, la démonstration ou la commercialisation d'un nouveau produit ou procédé et l'amélioration significative d'un produit ou procédé existant.	Tous, sauf les entreprises dans les domaines primaires, commerces de gros, commerces de détail, services personnels, hébergement et restauration.
	Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		40 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 500 000 \$ (regroupement de 3 entreprises et plus).	Subvention pour la réalisation de projets ayant un effet direct sur l'ensemble d'un secteur industriel, d'un créneau d'excellence ou d'une grappe industrielle.	Aluminium, tourisme d'aventure, agriculture nordique.
	Appui au développement et à la diversification économique d'un territoire		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maximum de 50 % à 70 % des dépenses admissibles.	Ce volet est la poursuite du Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles (FAMM). Contribution non remboursable.	Tous, sauf commerces de détail et de gros.
	Régime d'investissement coopératif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maximum de 30 % du revenu total de l'investisseur.	La déduction ne peut, pour une année d'imposition donnée, excéder 30 % du revenu total de l'investisseur admissible. Elle peut être reportée dans les 5 années suivantes.	Coopératives uniquement
	Crédits d'impôt		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Pourcentage admissible	Crédits d'impôt pour le design industriel et salon de la mode.	Manufacturier et création de vêtements.
	* Selon les crédits disponibles.								
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	Programme d'appui à l'innovation : volet 1 - Soutien aux entreprises technologiques en démarrage		<input checked="" type="checkbox"/>				Pour les projets d'incubation, le taux d'aide peut atteindre 80 % des dépenses admissibles, jusqu'à un plafond de 40 000 \$ par entreprise. Pour les projets d'amorçage, le taux d'aide peut atteindre 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un plafond de 300 000 \$ par entreprise.	Contribution non remboursable pour la réalisation de projets d'incubation et pour les honoraires professionnels encourus par l'entreprise pour les services rendus par un incubateur d'entreprises technologiques. La phase d'incubation peut s'échelonner sur une période maximale de 36 mois. Pour la réalisation des projets d'amorçage (sur une période maximale de 18 mois) : les coûts liés à l'embauche et à la rémunération de l'équipe de gestion, le loyer pour l'implantation de l'entreprise dans une place d'affaires, les frais de protection de la propriété intellectuelle, les honoraires professionnels pour des services de consultation spécialisés.	Entreprises technologiques, légalement constituées, en démarrage, créées à partir de résultats de recherche publique ou privée.
	Programme de soutien à la recherche (PSR) : volet 1 - Soutien à des projets de recherche ou à des organismes et regroupements stratégiques de recherche							Sont admissibles seulement les dépenses liées directement à la réalisation du projet ou des activités, conformément aux dispositions de la convention de subvention liant l'organisme demandeur et le ministère.	Organismes à but non lucratif intervenant dans les différents secteurs de la recherche, de l'innovation et de la diffusion de la science et de la technologie, établissements de recherche publics ou réseaux de la santé et de l'éducation, entreprises.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (suite)	Programme de soutien à la recherche (PSR) : volet 2 - Appui au financement d'infrastructures de recherche						Maximum de 80 % des dépenses admissibles.	Contribution non remboursable : les travaux de réfection, d'agrandissement, de rénovation et de construction d'infrastructures, l'acquisition d'un bâtiment existant et l'acquisition d'équipements structurants nécessaires aux activités de recherche, d'innovation, de promotion et de diffusion de la recherche dont les dépenses admissibles sont d'au moins 100 000 \$.	
	Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) : volet 1 - Soutien aux organismes de liaison et de transfert							Pour les CLT, les SVU, les OLTIS, les CCTT et les incubateurs d'entreprises technologiques, un soutien au fonctionnement est apporté. En ce sens, les dépenses liées au fonctionnement, à la gestion et aux activités propres et nécessaires à la réalisation de leur mission sont en partie supportées par le ministère. Pour les universités québécoises, ce sont les activités de valorisation qui sont supportées et, pour les constituantes de l'Université du Québec présentes en région, ce sont les coûts d'adhésion à l'une des 4 sociétés de valorisation de la recherche universitaire.	Organismes de liaison et de transfert reconnus par le ministère.
	Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) : volet 2 - Soutien aux projets structurants de valorisation de transfert						500 000 \$ maximum par projet	L'objectif du programme est d'appuyer les projets structurants de valorisation et de transfert ayant pour but de transférer et de rendre opérationnels des résultats de recherche ou des savoir-faire à des fins d'innovation scientifique, technologique, sociale ou organisationnelle. Contribution minimale de 20 % du milieu preneur. Maximum de 80 % des dépenses admissibles.	Projets de valorisation et de transfert des résultats de la recherche vers les organisations.
	Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) : volet 3 - Soutien à la maturation technologique			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		400 000 \$ maximum	Le montant de l'aide accordée à chaque projet sera déterminé par le comité selon sa nature. L'aide financière pourra représenter un maximum de 80 % des dépenses admissibles. L'aide gouvernementale combinée ne pourra jamais excéder 90 % des dépenses admissibles. Coût total de réalisation de 100 000 \$ ou plus.	Les 4 sociétés de valorisation de la recherche universitaire (SVU).
	Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) : volet 4 - Soutien aux regroupements sectoriels de recherche industrielle						Maximum de 70 % des frais liés à la gestion du regroupement et à l'animation du milieu jusqu'à un plafond de 750 000 \$, 40 % du coût total du programme de recherche jusqu'à un plafond de 1 M \$.	Les aides gouvernementales combinées (fédérales, provinciales et municipales) ne pourront excéder 70 % des dépenses admissibles. L'industrie devra apporter au financement des dépenses admissibles d'un minimum de 30 %.	Activités en lien direct avec le développement d'innovations technologiques ainsi que les activités de gestion et d'animation du milieu au Québec.
	Congé d'impôt sur le revenu pour une nouvelle société dédiée à la commercialisation d'une propriété intellectuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Dépend des revenus	Ce congé d'impôt vise à augmenter le nombre de sociétés dérivées de la recherche effectuée dans le milieu public québécois pendant une période maximale de 10 ans.	Universités québécoises et centres de recherche publics québécois.
	Congé fiscal pour chercheurs étrangers						100 % du revenu imposable les 2 premières années, 75 % la troisième année, 50 % la quatrième, 25 % la cinquième.	Durée maximale de 60 mois consécutifs et s'applique au salaire reçu par le chercheur étranger.	Entreprises effectuant de la R et D et ayant signé un contrat avec un chercheur étranger.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (suite)	Congé fiscal pour experts étrangers						100 % du revenu imposable les 2 premières années, 75 % la troisième année, 50 % la quatrième, 25 % la cinquième.	L'expert étranger doit se consacrer presque exclusivement à des fonctions de valorisation de la RS-DE effectuée au Québec par l'entreprise qui présente la demande. Les fonctions admissibles sont : commercialisation de la RS-DE, financement de la RS-DE, gestion de la RS-DE et transfert de technologie. Durée maximale de 60 mois consécutifs et s'applique au salaire reçu par l'expert étranger.	Entreprises effectuant de la R et D et ayant signé un contrat avec un expert étranger.
	Crédit d'impôt pour un projet de recherche précompétitive en partenariat privé						Taux de crédit d'impôt de 35 % des dépenses de R et D admissibles effectuées au Québec.	Pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt de Revenu Québec, un contribuable doit répondre aux 2 conditions suivantes : exploiter une entreprise au Canada et conclure une entente de partenariat avec au moins une entreprise admissible pour effectuer au Québec des travaux de RS-DE.	Au moins 2 entreprises du secteur privé.
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Fonds conjoncturel de développement						Maximum de 50 % des dépenses admissibles, sauf pour les projets se réalisant sur les territoires des municipalités dévitalisées où le taux d'aide ne pourra excéder 70 % des dépenses admissibles. Le cumul des aides gouvernementales (fédérale et provinciale) ne pourra excéder 90 % des dépenses admissibles.	Une contribution de l'organisme ou du milieu d'au moins 10 % des dépenses admissibles est requise. Le montant maximal de l'aide financière sera déterminé en tenant compte de toute autre aide accordée par les gouvernements du Québec et du Canada.	OBNL
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Programme d'aide à la recherche et au développement en environnement (PARDE)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	200 000 \$ maximum par projet	Subvention s'appliquant sur les dépenses admissibles à la R et D. La durée maximale d'un projet est de 3 ans.	Environnement, agriculture
Recyc-Québec	Programme d'aide financière à l'amélioration des pratiques des industries, commerces et institutions en gestion des matières résiduelles*			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Volet 1 : jusqu'à 50 % des dépenses pour un maximum de 7 000 \$ par établissement. Volet 2 : jusqu'à 70 % du prix d'achat des équipements admissibles pour un maximum de 5 000 \$ par établissement et jusqu'à 20 000 \$ pour l'achat d'équipements de conditionnement et de recyclage de la matière.	Volet 1 : Bilan et amélioration de la performance des ICI en gestion des matières résiduelles. Volet 2 : Acquisition d'équipements de GMR.	Entreprises gérant les matières résiduelles.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Recyc-Québec (suite)	Programme d'aide financière visant l'amélioration des opérations de traitement des matières résiduelles et les nouveaux débouchés, incluant le soutien des activités de valorisation des résidus de CRD*			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Volet 1 : maximum de 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Volet 2 : maximum de 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 450 000 \$.	Volet 1 : Soutien à l'amélioration des opérations et développement des marchés des matières résiduelles. Volet 2 : Investissement dans les opérations et les installations de traitement des matières résiduelles.	Entreprises gérant les matières résiduelles.
	Programme d'aide financière axé sur la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Volet 1 : maximum de 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 30 000 \$. Volet 2 : maximum de 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 460 000 \$. Volet 3 : maximum de 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 50 000 \$ (75 000 \$ pour les groupes nationaux).	Volet 1 : Soutien au développement et à l'amélioration des performances - Développement et consolidation des pratiques de gestion. Volet 2 : Investissement dans les opérations et les installations. Volet 3 : Appui à des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation en faveur de la réduction à la source, du réemploi et du recyclage.	OBNL
	* Les fonds ont tous été alloués.								
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)	Prêt en prédémarrage	<input checked="" type="checkbox"/>					50 000 \$ maximum par année sur 2 ans	Se fait sous forme de capital patient sans garantie et sans remboursement de capital pendant la période de prédémarrage. Cette dernière est généralement d'une durée maximale de 2 ans. Un congé d'intérêt sera offert pendant la période de prédémarrage.	Entreprises d'économie sociale
	Prêt en capitalisation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Entre 20 000 \$ et 50 000 \$	Aide financière sous forme de capital complémentaire à celui d'autres institutions de financement permettant de soutenir la mise de fonds des promoteurs. Formes d'investissement : prêt, garantie de prêt, prise de participation.	OBNL et coopératives
	Prêt en aide technique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	Le volet <i>Aide technique</i> finance, sous forme de prêt, l'accès à des consultants et des spécialistes pour produire divers types d'études. Remboursable uniquement si le projet se concrétise. Sans intérêt jusqu'à la réalisation du projet. Mise de fonds de 10 % par le groupe promoteur.	Entreprises d'économie sociale
Réseau québécois du crédit communautaire	Crédit communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Jusqu'à 50 000 \$	Prêt d'honneur d'une durée entre 6 et 60 mois.	Secteurs variés
Réseau Trans-AI	Projet d'accès aux technologies		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		70 % des coûts avant taxes pour l'utilisation des équipements et main-d'œuvre. La subvention est fixée à 70 % d'un coût de projet maximal de 6 500 \$.	Subvention pour développer de nouveaux produits, résoudre un problème technique et explorer de nouvelles technologies de transformation de l'aluminium en faisant appel à des équipements, instruments, laboratoires, chercheurs et agents techniques du CTA-CNRC.	Transformation de l'aluminium, membre du Réseau Trans-AI.
	Projet d'accès à l'intelligence stratégique		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		75 % des coûts pour un coût de projet maximal de 2 000 \$.	Subvention pour supporter les PME dans leurs démarches d'affaires (aide technique admissible du Centre national de recherche du Canada ou du CTA-CNRC).	Transformation de l'aluminium, membre du Réseau Trans-AI.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Réseau Trans-AI (suite)	Projet d'accès aux équipements du RÉGAL		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	15 % sur les coûts (accès à l'équipement et à la main-d'œuvre).	Subvention pour résoudre des problèmes techniques, développer de nouveaux produits et exploiter de nouvelles technologies de transformation en ayant accès à des équipements, instruments, laboratoires, chercheurs et agents techniques des différentes universités.	Transformation de l'aluminium, membre du Réseau Trans-AI.
Revenu Québec	Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les dépenses admissibles	Crédit d'impôt remboursable pour des dépenses engagées à l'égard d'un stagiaire si vous ou une société de personnes dont vous étiez membre avez exploité une entreprise au Québec ou avez versé un salaire à un stagiaire, à un apprenti ou à un superviseur de stages.	
Service Canada	Programme de financement des petites entreprises du Canada		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Jusqu'à 500 000 \$	Garantie de prêt, risque partagé entre le gouvernement et l'institution financière. Les petites entreprises doivent avoir des revenus bruts annuels ne dépassant pas 5 M \$.	Secteurs variés
Société d'aide à la collectivité (SADC)*	Fonds d'investissement régulier		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 000 \$ à 150 000 \$	Prêts avantageux : prêt conventionnel, prêt participatif et capital-actions (moratoire sur certains prêts, le prêt peut s'échelonner sur 120 mois pour certains territoires).	Secteurs variés
	Fonds Stratégie jeunesse		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	25 000 \$ maximum	Prêt personnel (moratoire sur les paiements de 6 mois et congé d'intérêt pendant 2 ans).	Secteurs variés
	Produits spécialisés (fonds locaux)	Cliquez ici pour voir toutes les solutions disponibles.		Les produits spécialisés locaux sont différentes solutions financières créées pour répondre aux diverses réalités spécifiques aux 5 SADC.					
	* Les programmes de la SADC ne sont pas disponibles dans les arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière.								
Société de crédit commercial autochtone	Programme de développement des entreprises autochtones		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet privé : maximum de 99 999 \$. Projet d'entreprise réalisé par un conseil de bande : maximum de 1 M \$.	Contribution non remboursable, mise de fonds minimale de 10 % du coût du projet.	Premières Nations ou Alliance autochtone
	Prêt à terme		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la capacité de remboursement de l'emprunteur.	Jusqu'à 30 ans, mise de fonds minimale de 10 % du coût du projet.	Premières Nations ou Alliance autochtone
Société de la Vallée de l'aluminium (SVA)	Fonds de partenariat de Rio Tinto Alcan						N/D	Contribution non remboursable	Aluminium
	Fonds d'innovation de Rio Tinto Alcan						Montant équivalant à la contribution financière du promoteur.	Contribution non remboursable pour soutenir des initiatives spécifiques reliées à l'industrie de l'aluminium en région.	Aluminium
Société d'investissement jeunesse	Volet acquéreur					<input checked="" type="checkbox"/>	75 000 \$ maximum par entrepreneur jusqu'à concurrence de 225 000 \$.	Garantie de prêt personnel : l'entrepreneur éligible devra détenir la majorité (plus de 50 %) des actions ordinaires de l'entreprise ou les détenir conjointement avec les autres entrepreneurs éligibles, s'il y a lieu.	Entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans.
	Volet associé			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Jusqu'à 45 % des besoins financiers globaux.	Garantie de prêt personnel : l'entrepreneur éligible devra détenir une part importante du capital-actions ordinaire de l'entreprise, mais non la majorité.	Entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans.
	Volet fondateur		<input checked="" type="checkbox"/>				75 000 \$ maximum par entrepreneur jusqu'à concurrence de 225 000 \$.	Garantie de prêt personnel : le prêt personnel garanti par la S.I.J. doit être injecté dans l'entreprise pour son financement.	Entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans.

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	Secteur visé
Technologies du développement durable Canada	Fonds de technologies du développement durable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jusqu'à 33 % des coûts liés à la création et à la mise à l'essai.	Subvention pour créer une technologie liée au changement climatique, à la purification de l'air ou de l'eau ou à la qualité du sol.	Développement durable
Tourisme Québec	Aide au développement touristique au nord du 49 ^e parallèle			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Peut aller jusqu'à 80 % des coûts admissibles pour les organismes à but non lucratif ou les municipalités; peut aller jusqu'à 50 % des coûts admissibles pour les organisations à but lucratif.	Contribution non remboursable pour 3 volets : hébergement, pourvoies ainsi qu'infrastructures, bâtiments d'accueil et attraits.	Touristique
	Aide financière aux festivals et aux événements touristiques			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Uniquement pour les festivals qui ont un budget d'opération d'au moins 100 000 \$.	Contribution non remboursable. La contribution des ministères ou des organismes publics gouvernementaux (provinciaux et fédéraux) ne doit pas dépasser 50 % du budget total du projet.	Touristique
	Aide stratégique aux projets touristiques		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le projet doit comporter des investissements directs de plus d'1 M \$ et l'aide financière ne peut excéder 1 M \$.	Contribution non remboursable. Pour les OBL, la contribution ne pourra dépasser 20 % des dépenses admissibles et le cumulatif des aides gouvernementales (provinciales et fédérales) ne pourra excéder 50 %. Pour les OBNL, un maximum de 40 % des dépenses admissibles peut être remboursé et les aides cumulatives gouvernementales (provinciales et fédérales) ne pourront excéder 80 %.	Touristique
	PADAT			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		150 000 \$ à 2 M \$	Garantie de prêt, 20 ans maximum, 20 % de sources privées.	Touristique
	Fonds Tourisme PME*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	25 000 \$ à 250 000 \$	Prêt ou garantie de prêt, durée maximale de 5 ans, possibilité d'un moratoire sur le remboursement jusqu'à 6 mois consécutifs. Apport de sources privées de 15 % à 25 % du projet.	Touristique
	Crédits d'impôt remboursables favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		25 % des dépenses admissibles qui excèdent 50 000 \$, mais qui ne dépassent pas 750 000 \$ par année.	Crédits d'impôt qui s'appliquent aux sociétés propriétaires d'un établissement d'hébergement touristique admissible dont la valeur est supérieure à 400 000 \$ et dont les revenus bruts sont supérieurs à 100 000 \$.	Touristique
	* Fonds en partenariat avec l'organisme Filaction.								

SOLUTIONS FINANCIÈRES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN OFFERTES PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LES SOCIÉTÉS PRIVÉES



Dernière mise à jour effectuée en mai 2014.

SOLUTIONS FINANCIÈRES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN OFFERTES PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LES SOCIÉTÉS PRIVÉES

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	
Banque BMO	Carte de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Marge-crédit Petites entreprises et Marge-crédit sur valeur domiciliaire Petites entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit pouvant atteindre 250 000 \$	Limite de crédit de 5 000 \$ à 100 000 \$ dans le cas d'une marge de crédit sans garantie, et de 25 000 \$ à 250 000 \$ dans le cas d'une marge de crédit garantie. Prêt convertible en prêt à terme à taux fixe en tout temps.	
	MargExpress sur valeur domiciliaire Petites entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit pouvant atteindre 250 000 \$		
	Marge-crédit pour les entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Limite de crédit de 5 000 \$ à 100 000 \$ dans le cas d'une marge de crédit sans garantie, et de 25 000 \$ à 250 000 \$ dans le cas d'une marge de crédit garantie. Prêt convertible en prêt à terme à taux fixe en tout temps.	
	Marge-crédit MargExpress agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Prêt à taux variable ou fixe d'une durée maximale de 10 ans et amortissement pouvant aller jusqu'à 25 ans.	
	MargExpress pour équipement agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Pour acheter rapidement de l'équipement agricole neuf ou usagé. Cette marge-crédit préétablie n'est pas liée à la marge-crédit d'exploitation courante.	
	Prêt hypothécaire aux agriculteurs		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Taux d'intérêt fixe offert pour des durées de 1, 5, 7 ou 10 ans, et période d'amortissement pouvant aller jusqu'à 25 ans.	
	Marge-crédit d'exploitation (franchise)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Prêts, comptes de dépôt et services bancaires courants réunis dans un même compte d'exploitation pratique.	
	Financement des stocks (franchise)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Aide à acquérir des stocks lors du démarrage de la nouvelle franchise.	
	Prêt pour immobilisations (franchise)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Équipement, immeuble, accessoires fixes ou pour le bail.	
	Financement immobilier (franchise)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Achat de terrain, construction d'immeuble ou rénovation majeure.	
	Prêt à tempérament Petites entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	250 000 \$ maximum	Possibilité d'opter pour un prêt à taux d'intérêt fixe afin de protéger les flux de trésorerie de votre entreprise contre les fluctuations des taux d'intérêt (taux variable disponible).	
	Compte de prêt à tempérament (CPT)				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maximum de 200 000 \$ et de 100 000 \$ pour un particulier qui a une autorisation d'un minimum de 500 000 \$.	Pour l'achat d'immobilisations comme de l'équipement et de l'outillage, l'acquisition d'une autre entreprise ou le refinancement d'une dette, le prêt flexible à long terme et à taux fixe pourrait être envisagé.
	Prêt à terme à taux fixe et variable		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	PPE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Prêt hypothécaire aux entreprises				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires
Banque CIBC	Carte de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	50 000 \$ maximum	Carte variant en taux d'intérêt selon le type de carte.
	Découvert CIBC pour les PME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour combler vos besoins occasionnels de crédit, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.	Paiement minimum de 250 \$
	Marge de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 10 000 \$	
	Prêt PME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 10 000 \$	
	Crédit ressource-toit PME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 50 000 \$	Mettre en garantie sa maison
	Prêt d'exploitation agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Fonds accessibles pour couvrir les frais d'exploitation tout en diminuant les frais d'intérêt.
	Prêt à terme agricole			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Prêt pouvant aller jusqu'à 10 ans
	Prêt hypothécaire agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 25 000 \$ sur 1, 2, 3, 4, 5, 7 ou 10 ans.	
	Services de crédit de détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Pemet d'acheter à crédit en remboursant par versements égaux pendant une certaine période.	
	Financement de franchise			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Pour les entreprises qui désirent étendre leurs activités.
	Hypothèque travailleur autonome		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Pour les travailleurs autonomes pouvant verser une mise de fonds de 35 % ou de 10 % pour un prêt hypothécaire à ratio élevé.
	Prêt hypothécaire commercial de choix		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	500 000 \$ à 2 M \$	
	Prêt hypothécaire commercial important		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2 M \$ à 40 M \$	
	PPE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
Banque HSBC	Marge de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Acceptation bancaire			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour un montant inférieur à la valeur nominale. Montant minimal de 500 000 \$. Pour diverses durées, jusqu'à concurrence d'un an.	L'acceptation bancaire est un billet ne portant pas intérêt émis par une entreprise emprunteuse. Lorsqu'elle accepte ce billet, la HSBC assume l'obligation irrévocable de rembourser la dette de l'emprunteur.
	Prêt commercial		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Carte de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Prêt hypothécaire commercial		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires
Banque HSBC (suite)	Crédit-bail commercial		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les paiements locatifs peuvent constituer une dépense admissible entièrement déductible aux fins de l'impôt.	La HSBC peut acquérir des biens de l'entreprise pour lui louer. Certains capitaux seront ainsi libérés à d'autres opérations plus productives.
Banque Laurentienne	Marge de crédit agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Prêt garanti par Agriculture Canada		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	250 000 \$ ou 80 % du projet	Achat de terres, de bestiaux et d'équipements, ou encore construction ou rénovation de bâtiments .
	Prêt garanti par La Financière agricole du Québec (FADQ)				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Peut atteindre 5 M \$ pour permettre de réaliser des projets d'acquisition ou d'expansion.
	Prêt à la construction (secteur immobilier)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peut atteindre 20 M \$ ou entre 65 % et 85 % du coût total du nouveau projet.	Prêt à taux variable pour financer les projets de construction.
	Prêt temporaire pour conversion ou développement (secteur immobilier)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 M \$ à 20 M \$	Permet d'acquérir des actifs immobiliers à potentiel de réaménagement.
	Prêt à terme (secteur immobilier)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peut atteindre jusqu'à 25 M \$ ou 75 % de la valeur de la propriété à revenus.	Prêt à taux fixe ou variable. Garanti pour une période de 7 ans, mais ne dépasse pas la durée utile de l'élément d'actif visé par le financement.
	Lettre de garantie (secteur immobilier)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Assurer les obligations financières relatives au développement du projet immobilier.
	Marge de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Evergreen			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Ce crédit rotatif préautorisé est conçu pour les projets annuels d'acquisition d'immobilisations. Une fois l'an, le montant utilisé est converti en prêt à terme, laissant ainsi la place à l'acquisition d'immobilisations supplémentaires.
	Crédit rotatif sur immobilisations			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Crédit rotatif préautorisé pour financer les immobilisations actuelles et futures de l'entreprise sur la base d'un pourcentage prédéterminé de leur valeur nette aux livres. Il ne comporte pas de remboursement de capital, permettant ainsi d'améliorer la gestion des liquidités en contexte de croissance et, du même coup, le portrait financier de votre entreprise.
	Financement par acceptation bancaire		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Cette solution de financement à moindre coût remplace avantageusement les modes d'emprunt traditionnels à court terme.
	Prêt à terme		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Prêt aux petites entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peut atteindre jusqu'à 500 000 \$ ou 90 % du coût d'acquisition des biens financés.	Achat de terrain et d'outillage ou rénovation des locaux.	
Protection contre les découverts		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Permet de supporter les dépenses de fonds de roulement pendant quelques jours.	

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires	
Banque Nationale	Marge de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Prêt à terme		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Garantie de facilité de change - Exportation et développement Canada		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		100 %	Garantie inconditionnelle et irrévocable mise en place pour l'achat ou la vente de contrats de change à terme ou de produits dérivés de change.	
	Programme de garanties d'exportation - Exportation et développement du Canada		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Ce programme suppose un partage des risques liés au financement de contrats d'exportation entre la Banque Nationale et Exportation et développement Canada (EDC).	
	Programme de financement à moyen terme - Northstar Financement du Commerce International		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		5 M \$ maximum	Possibilité d'offrir un financement jusqu'à 5 ans aux acheteurs étrangers.	
	Crédit-relais agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Obtenir les liquidités nécessaires en attendant des rentrées de fonds ou de financement permanent.	
	Prêt à terme agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Permet de financer tous les éléments d'actif, incluant même les quotas.	
	Hypothèque agricole		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Financement des acquisitions à vocation agricole.	
	Contrat de vente conditionnelle		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Mode de financement flexible, simple et avantageux pour l'acquisition de machinerie ou d'équipement.	
	Prêt garanti par l'État		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Programme d'achat à escompte des comptes-clients				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Jusqu'à 100 % du montant des factures	Possibilité de financement des comptes-clients de plus de 90 jours. Financement à escompte à taux fixe.
	Programme d'escompte des comptes fournisseurs				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Jusqu'à 100 % du montant des factures	
	Marge de crédit FlexAffaires			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Entre 10 000 \$ et 100 000 \$	
	Prêt à terme FlexAffaires			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Moins de 500 000 \$	Termes variant de 1 à 5 ans. Taux d'intérêt fixe ou variable.
Banque TD Canada Trust	Prêt à terme pour ferme laitière (PTFL)			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Prêt à terme versé en une seule tranche à l'intention des exploitants de ferme laitière afin de les aider à acquérir des biens immobiliers agricoles et des quotas, ou à améliorer la viabilité économique de leur exploitation agricole actuelle.	
	Carte de crédit Affaires		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Crédit automobile pour petites entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Protection contre les découverts Affaires		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limite de crédit disponible de 1 000 \$ à 10 000 \$.		

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires
Banque TD Canada Trust (suite)	Ligne de crédit		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Offert pour les montants de 10 000 \$ et plus.	Avance de fonds
	Prêt commercial		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Montant pouvant atteindre 500 000 \$	
	Prêt en vertu de la LFPEC		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Prêt remboursable en 10 ans ou moins dont une partie est garantie par le gouvernement fédéral.
Desjardins	Capital et croissance PME			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	100 000 \$ à 5 M \$	Prêt sur 3 à 5 ans ou capital-actions à plus long terme (5 à 8 ans).
	Desjardins – Innovatech SEC		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Fonds Essor et Coopération (Alliance)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet de financement : 50 000 \$ minimum. Projet d'investissement : 500 000 \$ minimum.	Prêt ou autre titre de dette subordonnée d'un montant minimal de 50 000 \$. Pour des projets d'investissement, le fonds peut aller jusqu'à 500 000 \$ pour des fédérations ou des coopératives plus matures.
	Marge de crédit Solutions Libre-Affaires		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jusqu'à concurrence de 100 000 \$.	Limite de crédit distincte pour les dépenses d'exploitation de l'entreprise.
	Crédit rotatif		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Pour des projets d'acquisition, de réparation ou de rénovation de biens. Établi en fonction de l'évaluation des besoins de l'entreprise. Consenté sous forme de marge de crédit manuelle (taux variable) ou d'avance à modalités spécifiques (taux fixe ou variable).
	Financement relais		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Prêt qui comble les besoins de liquidités dans l'attente d'une entrée de fonds, du déboursement prochain d'un prêt déjà autorisé, d'une subvention, d'un crédit d'impôt ou d'une émission d'actions publiques. Prêt à court terme. Taux d'intérêt variable.
	Marge de crédit d'exploitation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Permet de combler les besoins courants d'exploitation. Intérêt calculé sur le montant utilisé seulement. Remboursement en fonction des entrées de fonds.
	Financement Accord D Affaires à la caisse		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jusqu'à concurrence de 100 000 \$.	Limite de crédit sous forme de prêt en argent. Financement remboursable en versements mensuels égaux, selon des termes de 1 à 7 ans.
	Prêt à terme		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Amortissement en fonction de la durée de vie utile du bien acquis. Taux d'intérêt fixe ou variable.
	Prêt agricole garanti			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Prêt agricole pouvant atteindre 5 M \$. Prêt forestier pouvant atteindre 750 000 \$.	Prêt garanti par La Financière agricole du Québec. L'entreprise doit être détenue à 60 % par des personnes pratiquant l'agriculture et doit respecter les normes environnementales.
Prêt Relève agricole Desjardins					<input checked="" type="checkbox"/>	100 000 \$ minimum	La relève doit être en situation d'acquisition ou de participation dans une entreprise (minimum de 20 %). Amortissement jusqu'à 25 ans. Possibilité de moratoire.	

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires
Desjardins (suite)	Crédit rotatif agricole			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Pour des projets d'acquisition, de réparation ou de rénovation de biens. Établi en fonction de l'évaluation des besoins de l'entreprise. Consenté sous forme de marge de crédit manuelle (taux variable) ou d'avance à modalités spécifiques (taux fixe ou variable).
	Programme collectif d'épargne établissement agricole					<input checked="" type="checkbox"/>		Ce programme est destiné aux producteurs actuels ou potentiels qui veulent accumuler du capital en prévision de l'acquisition d'une entreprise agricole sur laquelle est établie leur future résidence principale.
	Financement hypothécaire		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Montant alloué variable selon les besoins et en fonction de la valeur et de la qualité de l'immeuble.	Amortissement jusqu'à 20 ans. Terme flexible de 1 à 10 ans. Prêt à taux fixe ou à taux variable ou en combinaison offert.
	Créavenir		<input checked="" type="checkbox"/>					Entrepreneurs entre 18 et 35 ans. Prêt sans intérêt remboursable en 5 ans, mais uniquement à partir de la 2 ^e année.
	Affacturage Desjardins			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		100 % de la valeur des créances moins l'escompte applicable et les frais d'administration.	Achat des créances (jusqu'à 365 jours)
GE Capital	Financement d'équipement		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Prêts à terme adossés à des actifs, location de matériel (structure de capital ou de location-exploitation), financement et lignes de crédit préapprouvés, transactions hautement structurées, refinancement, prêts de capitaux.
	Financement corporatif		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Contrats de location-acquisition, contrats de location-exploitation, refinancement et prêts de capital, financement de cession-bail, prêts sur actifs, flux de trésorerie, financement transfrontalier, financement de matériel, restructuration de bilan, bail à choix conjoint.
	Financement aux fournisseurs		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Financement de franchises		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
Pluri-Capital	Fonds d'investissement*			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Investissements majeurs	Investissements stratégiques dans des entreprises à fort potentiel dans les secteurs suivants : aluminium, industriel, construction résidentielle et commerciale. Grande implication dans la gestion de l'entreprise pour l'atteinte des objectifs.
	* Fonds en désinvestissement. Prévoit investir sous forme de débentures.							

Organisme	Solution financière	Prédémarrage	Démarrage	Croissance	Expansion	Transfert	Montant	Commentaires
RBC Banque Royale	Marge de crédit pour la petite entreprise		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	50 000 \$ maximum	
	Limite de découvert Royale		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 000 \$ maximum	Protection contre les découverts
	Marge de crédit d'exploitation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 000 \$ minimum	Donne accès à des fonds supplémentaires à partir des comptes de dépôt d'entreprise.
	Prêt à terme		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt à taux fixe : minimum de 10 000 \$. Prêt à taux variable : minimum de 5 000 \$.	Prêt à taux fixe ou variable. Garanti pour une période de 7 ans, mais ne dépasse pas la durée utile de l'élément d'actif visé par le financement.
	Crédit-bail pour biens d'équipement		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peut atteindre jusqu'à 100 % du coût du matériel.	
	Prêt à bâtir		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 M \$ ou moins	Achat ou refinancement d'immeubles commerciaux.
	Option de prêts multiples AgriRoyal		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Hypothèque agricole comportant plusieurs prêts détenant chacun leur propre taux d'intérêt, termes et calendrier de remboursement.
	Marge Achat-Équipement RBC		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Comprend à la fois des options de crédit-bail et de financement à terme.

Cette étude a été réalisée grâce à la contribution financière des partenaires suivants :



555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011 poste 4655 • cee-uqac@uqac.ca • www.uqac.ca/ceeuqac